L'ABEILLE.

PARAISSANT ET PUBLIÉ TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

VENDREDI MATIN, 7 AVRIL 1832.

GOUVERNEUR,
J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 7 avril.

Voici une anecdote que nous tenons d'une personne digne de foi, qui pourra donner une idée de l'extrême embarras dans lequel se trouve le gouvernement mexicain.— Il y a plusieurs mois que ce gouvernement ayant besoin d'argent, le ministre des finances qui avait obtenu l'autorisation de faire un emprunt, fit appeler le chef d'une grande maison de commerce du pays, et entra en pourparlers avec lui pour une somme ne 300,000 piastres ; le ministre avait presque conclu l'emprunt, quand le négociant se ravisant lui dit qu'il ne *prêterait* pas au gouvernement mais qu'il offrait de lui faire présent de la somme dont il avait besoin, si l'on voulait lui permettre d'introduire dans le pays douze *cargaisons à son choix, et libres de tous droits*. Le ministre, après en avoir conféré, accepta cette proposition. Le négociant compta la somme, et s'empressa de demander à l'étranger douze riches cargaisons dont la valeur ni la capacité n'avaient pas été déterminées, et sur lesquelles il a gagné des millions. Mais l'impossibilité où se sont trouvés les petits négocians, de soutenir la concurrence avec ces marchandises qui ont inondé le pays, les a presque tous ruinés. Quelle admirable politique est celle du successeur de Lorenzo de Zavala !

S'il faut s'en rapporter à la *Gazette de Tampico* du 26 mars, la plus grande alarme règne à Mexico ; les ministres sont saisis d'une terreur panique ; dans la nuit du 11 mars, trente et quelques citoyens, pour la plupart officiers dans l'armée, ont été arrêtés sous le prétexte qu'ils se disposaient à proclamer le *plan* de Santa-Anna.

C'est le général Moctezuma qui a pris le commandement des troupes que l'état de Tamaulipas va opposer au corps du général Mier-y-Teran, parti de Matamoros. Les journaux qui sont en faveur de la cause de Santa-Anna font tout ce qu'ils peuvent pour attirer à leur parti le général Teran, officier d'artillerie d'un grand mérite et qui jouit de l'estime générale.

Nous avons parlé il y a quelques temps du mouvement opéré dans le sud en faveur de Santa-Anna ; les ministres répandent que le colonel Alvarez, qui s'était mis à la tête de ce mouvement, a été vaincu et que la tranquillité est rétablie dans cette partie de la république. Mais la *Gazette de Zacatecas* affirme le contraire ; il résulte de documens officiels recueillis par cette feuille et insérés même dans le *Registro* de la capitale, qu'Acapulco et toute la côte voisine sont insurgés et demandent le renvoi du ministère. Tant que Santa-Anna sera enfermé dans Vera-Cruz les événemens marcheront avec lenteur, mais dès que rien ne s'opposera plus et qu'il pourra agir en toute liberté, le ministère ne se maintiendra pas quinze jours.

BENEFICE DE M. ST.-AUBIN.

L'administration du Théâtre d'Orléans a pris la résolution de donner cette année des bénéfices à ses pensionnaires ; celui de M. St.-Aubin, qui aura lieu mardi prochain, sera, s'il faut en croire l'affiche et ce que l'on sait des pièces annoncées, l'une des représentations les plus brillantes de l'année. Deux pièces nouvelles ! ANTONY, drame brûlant de verve et d'éloquence extraordinaire de pensée ; chef-d'œuvre de littérature ; VICTORINE, charmant vaudeville auquel est destiné sans doute le succès le plus éclatant ; tout cela, animé par le beau talent de Mme. Clozel, de St-Aubin et de Mme. Paradol, ne peut manquer de produire un effet admirable. Aussi toutes les places sont-elles déjà louées.

DU POIGNARD,
EN LITTÉRATURE ET EN POLITIQUE.

Il a été de mode d'être philantrope, de parler gras, l'avoir des chapeaux à large bords.

Aujourd'hui il est de mode d'être féroce. Les hommes les plus doux seraient bien lâches d'écrire un billet à une marchande de modes sans parler de sang ou de mort, et la formule ordinaire de la fin est remplacée par celle-ci: "Je crois devoir vous avertir que si vous ne faites encore attendre à la pluie, comme l'autre jour, ce qui a gâté mon chapeau neuf, je vous plongerai au sein mon poignard, mon bon poignard, avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc., etc., etc.

Règle générale en littérature: un poignard n'a jamais servi qu'à faire rire les gens de bons sens, qui savent que chaque fois que l'on écrit poignard, il faut lire canif ou couteau rond. Exemple: dans un mélodrame de l'Ambigu, le bourreau conseille à un criminel de se tuer, et prenant dans un panier à argenterie un couteau rond: Tiens, dit-il, voici un poignard!

Pour ce qui est du poignard appliqué à la politique, n'allez pas vous en effrayer, non plus que de la férocité des modernes sans-culottes, ceux qui aujourd'hui ne marchent que les sourcils froncés, et au moins un bras en écharpe, sous prétexte d'engelures, sont les mêmes qui, il y a quelques années, mettaient des éperons le dimanche pour aller en coucou à Belleville ou à Montmorenci, et dansaient dans les lieux équivoques avec une cravache.

Ce sont les mêmes qui allaient aux Tuileries avec une blouse et un col de chemise rabattu, comme les Collins d'opéra-comique.

Ce sont de bons jeunes gens, bien inoffensifs, fous et légers comme on l'est à leur âge. Leur gravité apparente n'est qu'une folie de plus. Un poignard en en politique, n'a jamais servi qu'à couper les doigts de ceux qui s'en servent.

Aujourd'hui ils ont des poignards; ils vont au bal avec des poignards. Tel ne se coucherait pas sans mettre son poignard sous son traversin, qui n'a d'autres ennemis que les puces, les mauvais rêves, et le froid qui se glisse par sa lucarne.

Un jour, demain peut-être, ils mettront des sandales, et la toge, et la robe prétexte; ils établiront des rostres sur la place publique, et ils crieront contre la tyrannie de Sylla, ou contre les crimes des décemvirs. Ils appelleront la place Vendôme le *Forum*, et la rue de la Paix la *voie Appienne*; les gardes municipaux seront des licteurs, le maréchal-des-logis, un décurion, les députés des Pères Conscrits.

En attendant, transportez-vous avec moi, le matin, dans la chambre d'un des plus terribles *montagnards*, et écoutez:

"Dites-donc, citoyenne portière, avez-vous battu mon habit à la Robespierre et mon gilet à la Marat, et brossé mon chapeau à la St. Juste. Il est bien désagréable, citoyenne, que le citoyen savetier, votre mari, n'ait pas raccommodé mes bottes. C'est égal:

"Rome est libre; il suffit; rendons grâces aux dieux."

Diable! diable! citoyenne portière, voici mon lait qui a tourné pendant que je lisais les Mémoires de l'exécuteur des hautes-œuvres. C'est bien désagréable, citoyenne.

Il y a quelque chose de terrible dans l'amour de la patrie, comme disait Saint-Just.

Vous n'oublierez pas de me prendre deux sous de charbon. Je voudrais que le genre humain n'eût qu'une seule tête. Si papa vient me demander, vous lui direz que je suis à l'école de droit, parce que, s'il savait que je conspire, il me donnerait un galop, et me retiendrait ma semaine de menus plaisirs; ce qui serait d'autant plus fâcheux, que j'ai promis à Adèle un bonnet neuf.

A présent, citoyenne, cirez mes bottes, raccommodez mes bas, et essuyez mon poignard dont vous avez la mauvaise habitude de vous servir pour décrotter la chaussure.

Mon poignard, citoyenne, est destiné au cœur des tyrans, comme a dit Brutus.

Si mon aristocrate de tailleur vient demander de l'argent, dites-lui que je n'y suis pas.

Ah! ça ira, ça ira,
Les aristocrates à la lanterne.

Les tailleurs sont tous des aristocrates, ainsi que les bottiers.

Les aristocrates on les pendra.

Ah! ah! comme dit Cicéron: *Consule, veillez au salut de la patrie.* Vous aviez mis hier soir deux fois trop de sel dans les haricots, citoyenne, je me suis bien promis de vous donner une danse à ce sujet.

Dansons la carmagnole.

Il faut me raser.

Allons enfans de la patrie,
Le jour de barbe est arrivé.

Nous teindrons nos bonnets dans le sang des tyrans; cela viendra d'autant plus à propos, que mon chapeau est terriblement mûr. Mort aux tyrants!.... A propos de tyrans, le propriétaire veut me donner congé: voilà encore un aristocrate.

Bah! heureusement qu'Adèle viendra me voir ce soir.

Un Français doit vivre pour elle,
Pour elle un Français doit mourir.

Allons, il est midi; mon chapeau, mon poignard et mon parapluie.

N'est-ce pas, lecteurs, que vous n'avez pas peur de ces bons jeunes gens; c'est une folie qui a succédé à d'autres, et que d'autres remplaceront. Nous désirons que celle qui viendra soit plus gaie et de meilleur goût.

(*Figaro.*)

L'ARCHEVÊQUE ET LE COMÉDIEN.

L'année dernière, parut au théâtre des Nouveautés un comédien des plus étranges. Alexandre était son nom. Alexandre, le premier des mimes. Sa face était un masque multiple qui réfléchissait tout les traits humains. Sa voix était un roulet, une scie, une flûte, une chouette, une râpe, le sarthant qui pétille, l'oiseau qui chante, le tonnerre qui gronde, la mendiante qui pleure. Il était vieux, jeune, laid, beau, gros, maigre, grand, petit; était à lui seul l'orchestre, les acteurs, les figurantes, le souffleur, les décorations et le théâtre.— Huffman en avait fait un conte fantastique. Je ne sais plus ce qu'en fit le théâtre des Nouveautés. Quoi qu'il en soit, un beau jour, l'homme-théâtre retint une place pour lui seul dans les diligences Lafitte et Caillard, et partit avec sa troupe. Chemin faisant, la troupe plut à la femme d'un négociant de Rouen, qui voyageait pour affaire de commerce. Mais ceci sera de mon sujet.

Après quelques représentations où l'enthousiasme joua son rôle, l'homme-théâtre se rendit à Besançon, ville célèbre par ses horloges. Six heures sonnaient à la cathédrale. C'était l'heure du spectacle et du salut. Le théâtre-Alexandre s'en alla tout droit à la salle de spectacle. Il dit au parterre qu'il était une troupe ambulante. On se prit à rire. Il se nomma. On l'applaudit. Il annonça qu'il venait jouer au bénéfice des pauvres! On l'applaudit plus fort. Le bruit en retentit dans la ville. Toute la ville accourut. La recette dépassa toutes les espérances: comme le talent du mime.

Le lendemain, grand scandale à l'archevêché. Les plaintes arrivaient de toutes parts, en tonsure, en bonnet à dentelles, en chapeaux, en culottes, en bas de soie. A entendre tout le monde, la ville était une impure Babylone. La ville avait eu l'impiété d'entendre le spectacle. Maudite soit la ville! On n'attendait plus que le feu du ciel.

L'archevêque demanda quelle si effroyable pièce avait été représentée la veille. On lui dit que ce n'était pas une pièce, mais un homme. Il se fit expliquer ce miracle. Les dévots le lui expliquèrent par ouï-dire, comme tous les miracles. Le pape voulut voir Carlin. Alexandre parut devant le duc de Rohan, archevêque; sans témoins, tous deux seuls.

L'homme théâtre représenta une comédie en huit actes, avec divertissemens. L'archevêque rit beaucoup.

"Voilà, monseigneur, ce que j'ai joué hier au bénéfice des pauvres de votre ville."

L'archevêque pleura de joie. "Vous êtes un bon chrétien, dit-il au mime.—Et vous un bon prêtre, répondit le mime."

Ils se quittèrent avec promesse de se revoir. L'archevêque pensa que ce serait au ciel. Vous saurez où le revit le comédien.

A Deux jours de là, le comédien donna une représentation au bénéfice des artistes de Besançon.

L'archevêque fit acheter vingt-cinq billets de premières loges.

Pour le coup, l'homme-théâtre admira du fond du cœur la tolérante piété de l'homme d'église. Il aura qu'il l'en remercierait, et il tint parole.

Le dimanche suivant, l'archevêque officiait au maître-autel de la gothique cathédrale. En se retournant pour donner aux fidèles la bénédiction sainte, il aperçut à genoux, obscurément dans un coin, l'honnête comédien qui lui donnait la sienne.

Figaro.

Suite de l'Enlèvement d'une jeune Grecque à Smyrne.

Aussitôt qu'ils se virent de nouveau maîtres de la belle Grecque, nos hardis Cérigotes la conduisirent chez l'archevêque grec de Smyrne, et faisant habilement un appel au fanatisme, ils déclarèrent que Mme S*** avait non seulement l'intention de dérober Katinko à ses parens et à ses coréligionnaires, mais qu'elle voulait encore la marier à un homme d'une religion réprouvée, un homme qui était catholique et romain!

Il y a peu de villes où les communions dissidentes allument entre elles autant de haines qu'on en voit à Smyrne contre la religion catholique. Le faux bruit des intentions de Mme*** avait mis les armes aux mains de beaucoup de Cérigotes, et à chaque moment un très grand nombre de Grecs venaient se réunir autour des parens de Katinko.

On s'étonnera peut-être que nous ayons donné l'épithète de *hardis* à ces Cérigotes est dont tout l'exploit avait été d'enlever une femme timide, d'effrayer une nourrice, d'imposer à quatre Anglais sans armes. Mais il faut ajouter que ceci se passait à midi, dans la rue de Smyrne où demeurent les Francs ; un parti redoutable pouvait les surprendre, et la maison de M. S*** était proche du bazar et du quartier turc, d'où pouvaient aisément accourir deux ou trois cents musulmans armés de pied en cap, et saisissant toujours avec empressement l'occasion de faire sentir à des Grecs la pointe de leurs yatagans ; enfin que quoique armés de poignards, les Cérigotes n'avaient ni pistolets ni mousquets, ce dont les Turcs étaient assurément pourvus.

Aussitôt après l'enlèvement de Katinko, mes amis coururent chez chez M. B***, consul anglais, pour exiger réparation de cet outrage, dont on n'avait point d'exemple de mémoire d'homme. M. B***, qui voulait user de modération, et ne pas exposer le clergé grec au ressentiment des Turcs, fit prier l'archevêque de rendre la jeune fille à la liberté ; mais celui-ci ne voulut point y consentir et même l'homme chargé de cette négociation fut traité ignominieusement par ce prélat. Alors le consul revêtit son uniforme, et faisant appeler son drogman, il se rendit chez Taïr-bey, mootzellim ou gouverneur de Smyrne.

Le Turc accueillit des messieurs avec beaucoup de courtoisie, fit apporter des chibouques, du café ; et quand le drogman lui eut expliqué toute l'affaire, il répondit avec le ton du reproche : "Mashallah! (Dieu est grand!) et que puis-je faire dans tout ceci? Les Cérigotes ne sont-ils pas les sujets de la Grande-Bretagne, et tout-à-fait en dehors de ma juridiction? Il n'est, vous le savez, nullement en mon pouvoir de les contraindre à changer de conduite envers les Anglais." Le consul n'avait rien à répondre à ces paroles: car les Maltais et les Grecs des îles Ioniennes, dont Cérigo fait partie, sont très nombreux en Turquie, et surtout à Smyrne, où ils jouissent des droits et des priviléges des sujets de la G.-Brétagne, et sont soustraits ainsi à l'oppression et aux dures lois des Turcs, et seulement justiciables du consul de cette puissance. M. B*** fut donc très embarrassé de la réponse du bey ; il se voyait forcé d'avouer aux Turcs jaloux de la protection et des priviléges dont jouissent les Grecs, et dont ils abusent trop souvent, qu'il n'était pas en état de punir les offenses commises par ses protégés. Il déclara donc à Taïr bey que l'absence de vaisseaux de guerre anglais le mettait dans l'impuissance d'obtenir justice par lui-même ; et alors le mootzellim fit venir Hadjy-bey, lui ordonna de mettre tout en œuvre pour retrouver et livrer aux mains du consul la belle Cérigote qui, nouvelle Hélène, allait peut-être causer l'incendie d'une autre Troie.

Hadjy-bey prit avec lui deux cents Turcs et un parti d'Albanieus, et se rendit immédiatement à la résidence de l'archevêque. Ce lieu, situé dans la rue des Francs, est très spacieux, a une grande cour dont une partie est le cimetière, et est en outre entouré de hautes murailles. Quand Hadjy arriva à la tête de ses troupes à la porte de cette résidence, il la trouva barricadée, et à travers une petite grille il put voir que la cour était occupée par un grand nombre de Grecs, la fureur dans les traits, et qui semboient décidés à repousser la force par la force.

"Il faut avoir recours à la ruse, et cajoler un peu ces gens-là, se dit tout bas Hadjy, ou avant de nous rendre maîtres de cette fille nous pourrons bien recevoir quelques horions." A ces mots, il s'avança en ami, et sembla vouloir entrer en négociation avec les Grecs. Nous regrettons vivement de ne pouvoir donner ici une idée de l'éloquence du bey. Il eut soin de dire que les Francs avaient tort ; que c'était une race maudite, semant partout le trouble et les divisions ; que les Grecs avaient usé de leur droit en reprenant une de leurs coréligionnaires ; il ajouta que par prudence ils devaient lui confier la belle Cérigote à cause de tout le désordre, et qu'il était chargé de la conduire au mootzellim, qui alors ferait justice, et mettrait ainsi fin à la querelle.

Nos Grecs, qui auraient dû se méfier d'un homme qui les avait déjà dupés bien des fois, ajoutèrent foi à ses paroles, et Katinko lui fut livrée. Mettant aussitôt son cheval au galop, suivi de la belle que voulurent accompagner ses parens et ses compatriotes, et escorté de ses fidèles Albanais, il dirigea sa course vers la demeure du gouverneur. Quand il en fut à une petite distance, il fit doubler le pas à la jeune fille, et dès qu'il fut arrivé dans l'enceinte formée par la forte palissade qui environne la demeure du gouverneur, il se tourna vers les Grecs qui le suivaient de près, leur fit d'énergiques menaces, les força de sortir de ce lieu, leur ferma la porte au nez, et, parlant outrageusement de leurs mères et de leurs femmes, il descendit de cheval et entra avec Katinko dans la demeure du gouverneur.

Nous ne parlerons pas de la consternation de la pauvre créature en se voyant au pouvoir de cet homme au visage affreux escorté d'une bande de Turcs armés jusqu'aux dents; elle était dans la plus complète ignorance du sort qu'on lui réservait. Mais qu'elle fut heureuse lorsqu'elle se trouva en présence des amis de ses maîtres, et qu'elle entendit le mootzellim lui dire qu'elle allait être rendue à sa bonne maîtresse qui était déjà partie pour Constantinople, car M. S.... avait fait lever l'ancre aussitôt qu'il avait vu l'affaire en bon chemin.

Le consul anglais eut la bonté de prendre sous sa protection et d'accueillir dans sa résidence la belle Cérigote, jusqu'à ce qu'un autre bâtiment fît voile pour Constantinople; mais il fut arrêté, que la restitution s'opérerait en grande pompe, afin de laver l'offense faite aux Francs et de mortifier les Grecs déjà si humiliés. En conséquence, le soir de ce même jour, à l'heure où la population variée de Smyrne sortait pour sa promenade accoutumée, et que les maisons des chrétiens s'emplissaient, comme de coutume, de jolies filles aux yeux noirs, et qu'on s'entretenait partout des désordres du matin, Hadjy, revêtu d'un manteau cramoisi, la tête enveloppée de son plus joli turban, monté sur un coursier richement caparaçonné, parut ayant en croupe la belle Cérigote. Une troupe nombreuse de Turcs et d'Albanais marchait derrière. Le cortège passa du quartier turc dans le quartier des Francs; Hadjy s'avançait lentement, comme un triomphateur, et dès qu'il fut arrivé à la porte du consul, il déposa à terre la jeune fille tremblante.

Peu de jours après, M. H..... négociant anglais, prit sur son navire la belle Katinko, et aussitôt après son arrivée à Constantinople, il la mena chez ses maîtres; mais les Grecs portèrent la peine des désordres qu'ils avaient occasionnés dans Smyrne; le frère de Katinko reçut une forte bastonnade, un grand nombre de Cérigotes et d'autres Grecs de leur religion furent incarcérés, et l'archevêque fut condamné à une amende de 50 mille piastres turques. Le commerce était alors en stagnation dans le Levant; les recettes de la douane étaient loin de s'élever à un chiffre satisfaisant; et le gouverneur, trop heureux de punir encore les Grecs, encaissa l'amende en souriant, et n'oblia pas de dire Mashallah! (Dieu est grand!)

(*New London and Monthly Magazine.*)

Les amis et connaissances de feu ANTOINE ABAT sont invités à assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures après-midi. Son corps sera exposé chez lui, rue des Remparts et Ursulines.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Brick Mary, Mitchel, Apalachicola, E W Gregory.
Goël. Elyzabeth, Forsyth, Pensacole, capitaine
Goël. Swaim, Green, Tabasco, Quertier & Boutin.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Huntress, du bas du fleuve, ayant mis en mer les navires Helvetia et Charriot, et le brick Time. Il a amené le brick Cabinet, de N. York, le brick Felicia, de la Havane, la goël. Cannon, du Texas, et la goël. Spica, de St. Marks. Rencontré à la passe le navire Dublin Packet, le brick Gov. King et une goëlette du Port-au-Prince. En dehors de la barre navire Essex et un navire dont on ne connait pas le nom.

Navire Gim, Baxter, du Havre, sur lest.
Navire Girard, Bosworth, de Bath.
Goël. Felicie. Martinet, de la Havane.
Goël. Cannon, Petit, de Texas.
Goël. Spica, Doane, de St. Marc.
Brick Cabinet, Marshall, New-York.
Goël. Felice, Martinez, de la Havane.
Bateau à vapeur Columbian, Hull, Louisville.
Onze chalans de l'Alabama, avec du coton.
Bateau Seventy-Six, Howard, de Cincinnati.
Bateau à vapeur Caledonia, de Louisville.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 8 FEVRIER,

LA PIE VOLEUSE,

Opéra en trois actes de Rossini.—Le spectacle sera terminé par

LE PETIT ENFANT PRODIGUE,

Vaudeville folie en un acte.

MARDI prochain, au bénéfice de M. St. Aubin,

ANTONY,

Drame nouveau en cinq actes.

VICTORINE
OU LA NUIT PORTE CONSEIL,
Vaudeville en cinq actes et en six tableaux.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

Le cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $5, 75 par baril ; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 44 onces de pain pour un escalin.
7 avril D. PRIEUR, Maire.

On demande de suite une bonne cuisinière, on exige qu'elle soit bien recommandée.—S'adresser No. 99 rue de la Douane encoignure de la rue Bourbon. 7 avril—3

58 barrillets Verdegris pour peinture. 3000 Aiguilles à voiles, grandeurs assorties, à vendre à bord du brick Nimrod, ou par
7 avril STETSON & AVERY.

CAFÉ.—250 sacs de première qualité, de la Havane, et 310 do. do. de Rio, récemment reçus et à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
7 avril rue Royale, No. 117.

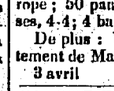

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Cincinati, les articles suivants qu'il vendra à des prix modérés :

Anis vert, anis étoilé, racine d'angélique, essence de vanille, orseil de Lyon, absinthe, écorce d'oranges amères, fécule de patates, vernis copal No. 1 fleur de sureur, eau triple de fleurs d'orange, feuille d'or, os de seche, pessaires en gomme élastique, carmin fin, bandages assortis, etc. etc.
7 avril. FORESTIER.

VENTE PAR LE MARSHAL.
N. Durel *vs*, F. D. Victorin.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente jeudi 19 d'avril, à 4 heures sur les lieux, rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale, le fond d'un café, un billard et ses lampes, 2 glasses, plusieurs tableaux, 18 chaises et 5 tables, saisies dans l'affaire ci-dessus.
7 avril L. DAUNOY, Marshal.

HUILE DE PALMACHRISTI—12 barils de bonne qualité, à vendre par
6 avril STETSON & AVERY, rue du Camp

AVIS.—Ceux qui ont acheté à la vente publique de la succession de feu Mme. de Laronde, le 20 Mars dernier, sont priés de venir régler avec le soussigné, dans le plus bref délai, et ceux qui ont acheté le jour suivant, les propriétés ou esclaves dépendants de ladite succession, vendus en cette ville, sont priés de passer chez M. Félix de Armas, notaire, pour signer les actes de vente.
6 avril—3 FORESTIER.

VINS, &c.—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages du Hâvre, et offrent à vendre,
190 caisses Bourgogne mousseux, de qualité supérieure, et maintenant préférée au Champagne, en Europe ; 50 paniers Champagne ; 4 balles Toile à chemises, 4-4; 4 balles Bretagne superfine.
De plus : Vin de Madère de choix, importé directement de Madère.
3 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

SUCRE ET MELASSE.—59 boucauts Sucre de première qualité, 50 barils Melasse, en débarquement en face de la Douane, à vendre par
4 avril FOSTER & HUTTON, rue du Canal.

40,000 TUILES à crochets et plats, reçus par le navire Walhalla, et à vendre par
3 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

200 SACS CAFE vert de la Havane, reçus par la goël. Temple, et à vendre par
3 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE.—1170 colis toile d'emballage, du Kentucky ; 56 pièces do. do., à vendre par FOSTER & HUTTON.
3 avril rue du Canal, No. 77.

EAU-DE-VIE, RUM, &c.—10 demi-pipes Eau-de-Vie de Seignette ; 2 do. do. d'Otard ; 5 bts. Rum de la Jamaïque ; 5 pipes Genièvre, récemment reçus, à vendre par
2 avril FOSTER & HUTTON, rue du Canal.

LES soussignés, ont formé à dater du 1er. de ce mois, une société sous la raison de F. A. Blanc, Brugier & Casse, leur magasin est situé rue de la Levée, entre St. Louis et Toulouse, No. 68, ci-devant occupé par M. Ph. Avegne. F. A. BLANC,
R. BRUGIER,
2 avril—☞ J. CASSE.

LE soussigné ayant été nommé par la Cour des Preuves, curateur de la succession de John B. Fletcher, décédé, prévient les personnes qui pourraient devoir à la dite succession de payer entre ses mains, au bureau de Thomson & Grant, rue de la Levée, No. 4, et tous ceux qui auraient des réclamations contre la dite succession, devront lui présenter leurs titres de créance.
28 mars—10 PATRICK THOMSON.

PIANO FORTE. Un bon piano forte à queue, de Thomkinson, à vendre à bon marché. S'adresser à F. P. DUCONGE,
1 mars encoignure Chartres & Conti.

AUJOURD'HUI.
LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.
Sous octroi de la loi de 1832.
Le tirage aura lieu le Samedi 7 Avril.
GROS LOT
10000 PIASTRES.

1	LOT DE $	3,000	$	3,000
1	" "	1,500		1,500
1	" "	1,000		1,000
1	" "	800		800
1	" "	623		623
6	" "	500		3,000
6	" "	300		1,800
6	" "	200		1,200
156	" "	50		7,800
156	" "	20		3,180
624	" "	8		4,992
7800	" "	4		31,200

PRIX DES BILLETS

BILLET ENTIER..... $ 4
DEMI BILLET..... 2
QUART DE BILLET..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion.
26 mars J. B. EAGET, *Directeur.*

Par autorité de l'Etat de la Louisiane.

Loterie du Chemin public.
Classe No. 5.

Le tirage aura lieu positivement le jeudi 12 avril.
60 *Numéros sur lesquels on en tirera* 9.

PROGRAMME.

1	LOT DE	10,000	PIASTRES EST	10,000.
1	"	3000		3000.
1	"	2000		2000.
1	"	1472		1472.
5	"	1000		5000.
5	"	600		3000.
10	"	500		5000.
10	"	250		2500.
50	"	100		5000.
51	"	60		3060.
51	"	30		1530.
51	"	20		1020.
102	"	15		1530.
1581	"	8		12,648.
11475	"	4		45,900.
13395	LOTS.			$102,660.
20825	BLANCS.			
34220	BILLETS.			

PRIX DES BILLETS :

Billet entier $4; Demi billet $2; Quart 1.
Série de 20 billets, $80, garantie devoir gagner $36. Les coupons en proportion. S'adresser au bureau
No. 90, rue de Chartres.
7 avril J. K. MEAD, DIRECTEUR.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

AVIS—Conformément à l'acte d'incorporation de la Banque de l'Union de la Louisiane, les registres de souscription pour former le capital de la dite banque, seront ouverts Jeudi 26 Avril courant, au No. 83, rue Royale, et continueront à l'être tous les jours suivans, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, pendant cinq mois, sous la surveillance de
S. W. OAKEY,
M. MORGAN,
D. BOULIGNY,
M. DURALDE,
E. J. FORSTALL,
Commissaires nommés par le Gouverneur et le Sénat.

SECTIONS DU BILL :

SECT. 4. *Il est de plus décrété, &c.* Que pour être admis à souscrire, il faut être citoyen de cet état et propriétaire de biens-fonds y situés, et que les actions de la dite Banque ne pourront être transférées qu'à des citoyens de cet Etat, propriétaires de biens fonds; mais à l'expiration de quatre ans elles pourront être transférées à tous propriétaires de biens-fonds dans cet état, soit citoyen ou non. Et il est bien entendu, que pour la garantie du capital de la dite Banque et des intérêts, il sera fourni pour quatre millions de piastres d'hypothèques sur des propriétés situées dans la ville de la Nouvelle-Orléans et ses faubourgs; et que les quatre autres millions seront assurés par des hypothèques sur des biens-fonds situés hors des limites de la dite ville et de ses faubourgs.

SECT. 8. *Il est de plus décrété, &c.* Que pour assurer le paiement du capital et des intérêts desdites obligations, les souscripteurs seront tenus de fournir des hypothèques à la satisfaction de la direction sur des propriétés d'une valeur au moins égale dans tous les cas au montant de leurs actions respectives, lesquelles hypothèques pourront porter sur des terres en état de culture et des esclaves, sur des terrains avec maisons et autres édifices produisant des fruits, que lesdites hypothèques pourront aussi reposer sur des terres en friches, mais susceptibles de culture, sur des terrains vacans, pourvu que pas plus du cinquième des actions de tout actionaire, ne puisse être garanti par hypothèque sur des terres incultes ne faisant partie d'aucune habitation, et sur des terrains vacans dans la ville de la Nouvelle Orléans et ses faubourgs; qu'aucune hypothèque sur des esclaves seulement ne pourra être acceptée que quand une hypothèque sera offerte sur une terre et des esclaves; la valeur de la terre devra être des deux tiers au moins des actions pour lesquelles l'hypothèque devra être donnée; que les maisons et autres édifices hypothèques à la Banque devront toujours être assurés contre les risque de feu, et les polices d'assurance transférées à la dite institution, mais il ne sera pas nécessaire de faire assurer les édifices dependants d'habitations; qu'aucune hypothèque ne sera acceptée sur une maison en briques ou autre édifice pour plus de la moitié de sa valeur, et sur une maison en bois pour plus du quart de sa valeur; que nul ne sera admis à souscrire avant d'avoir remis entre les mains des commissaires un acte de vente par acte public, concessions ou certificats de confirmation des commissaires de terres des Etats Unis, partages, ventes, ordonnés par une cour de justice, légalement vérifiés ou telle autre preuve de son droit de propriété à celle offerte en garantie à la Banque, qui sera jugée satisfaisante par les dits commissaires ou directeurs ; que des propriétés déjà hypothéquées pourront être reçues en garantie, pourvu que la direction déduise d'abord de la valeur totale des dites propriétés le double au moins du montant des dites hypothèques, et n'accordera ensuite d'actions que sur l'excédent de valeur après cette déduction ; bien entendu, toute fois, que l'hypothèque existante sur la dite propriété n'empêchera pas la direction de la dite Banque de la recevoir comme garantie du capital, lorsque la somme qui devra être prêtée sera employée à éteindre la dite hypothèque. 6 avri.

A LOUER.

CETTE jolie MAISON HAUTE, située rue Royale entre St. Philippe et Dumaine, vis-à-vis M. Joseph Pilié. S'adresser à
6 avril—6 F. A. BLANC.

A LOUER.

DEUX MAISONS en briques, fort commodes et agréables; situées en ville, à louer par bail pour un an ou plus. S'adresser au bureau de cette feuille. 6 avril—3

A LOUER A L'ANNÉE.

CET établissement commode et spacieux, situé à l'encoignure des rues Gravier et Tchoupitoulas, occupé comme maison de pension, faisant face à la rue Tchoupitoulas, audessus du magasin de MM. M'Leod & Campbell. Les bâtisses dans le fond sont spacieuses, et il y a une citerne et un pompe dans la cour. Aussi, un magasin ou comptoir, no. 30, rue des Magasins, et un autre no. 22, rue Gravier. S'adresser à SAML. P. MORGAN & CO.
4 av Rue du Camp, No. 43, au premier.

60,000 TUILES reçues par le navire Woodbury, à vendre par
22 mars A. QUERTIER & BOUTIN.

B. BUISSON, voyer de la paroisse Jefferson, tient un bureau rue de Chartres, au coin de celle du Canal, audessus du magasin de M. John Pendergast; et un autre, rue des Pacaniers, faubourg des Religieuses, où il recevra les ordres qu'on voudrait lui donner, soit pour des plans, soit des arpentages.
9 mars—1m.

EN vertu de deux *writs* de *fieri facias* à moi adressés par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 21 avril, à midi, à la Bourse, un NEGRE nommé Henry, saisi dans les affaires de John Wright & Co. et Wm. Deacon.

Cette criée étant la seconde et dernière, cet esclave sera vendu au plus offrant enchérisseur, à douze mois de crédit, du jour de la vente, avec intérêt de cinq pour cent, avec sécurité sur l'esclave, conformément à la loi passée à cet effet.
6 avril L. DAUNOY, marshal.

PEAUX DE CHEVREUIL rasées, à vendre par
5 avril J. MAGER.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS
POUR NEW-YORK.

☞ Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N. York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

Le navire ALABAMA, capitain GREENMAN, devant partir le 8 avril.

Le navire KENTUCKY, capitain E. S. DENNIS, devant partir le 22 avril.

Le navire ILLINOIS, capitain R. WATERMAN, devant partir le 8 mai.

Le navire TALMA, capitain T. BUNKER, devant partir le 22 mai.

Le navire TENNESSEE, capitain G. FOWLER, devant partir le 8 juin.

☞ Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports, ont été construits à New York, et ils sont commandés, par des capitaines expérimentés. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
WM. G. HEWES,
7 avril rue du Camp, no. 9.

POUR TAMPICO.

La goëlette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, ELIZA-THOMAS, capt. De la Rue, partira positivement mercredi prochain, 11 du courant. Pour fret ou passage s'adresser au No. 104
7 avril. TUYES & Co., rue Royal.

POUR BALTIMORE.

La goëlette fine voilière HALCYON, construite à Baltimore; doublée et chevillée en cuivre, capitaine Saywood, sera expédiée sans délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à HARRISON, BROWN & Co.
7 avril. Rue Royale, No. 117.

POUR NEW-YORK.—*Paquebot du 20 Avril*—Ligne de la Louisiane et de N. York.—Le beau navire neuf LOUISVILLE, capitaine PRICE, partira comme dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à
6 avril FOSTER & HUTTON.

POUR LE HAVRE, *(passage seulement,)*

Le navire français, MONTESQUIEU, Capt. CONSEIL, partira le 15 courant, l'on peut encore prendre des passagers, qui seront parfaitement logés et nourris. S'adresser à bord vis-à-vis la rue Jefferson, ou à
4 avril.